

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

**BACHELIER EN INFORMATIQUE, ORIENTATION
DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS**

**Enseignement supérieur de type court
Domaine : Sciences**

SECTEUR	SCIENCES		
DOMAINES D'ETUDES	17	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANCAIS	CREDITS	180

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le

BACHELIER¹ EN INFORMATIQUE, ORIENTATION DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en informatique orientation, développement d'applications¹ est un collaborateur polyvalent qui met en œuvre la diversité méthodologique des différentes fonctions de l'informaticien en réponse aux besoins des organisations.

Il participe à l'analyse, développe et documente des solutions ICT en réponse à des besoins spécifiques et à l'étude technique de projets d'informatisation. Il élabore un cahier de charge pour traduire les besoins des clients professionnels.

Il participe à la conception, développe, teste et implémente des solutions intégrant des standards techniques et méthodologiques ainsi que des progiciels existants.

Il participe à la conception, à la gestion et à la sécurisation de systèmes d'information dont des bases de données et à la mise en œuvre de projets e-business

Il contribue à assurer la continuité du fonctionnement des infrastructures et participe à leur évolution logicielle et matérielle. Il maîtrise le développement, le déploiement, la maintenance et la sécurité des équipements matériels, des applications aux utilisateurs et du flux quotidien de l'information numérique d'une entreprise ;

Il analyse l'impact des nouvelles technologies sur l'évolution des organisations et en assure l'intégration.

Il intègre des connaissances économiques liées à l'exercice de ses fonctions.

Il travaille seul ou en équipe et est en contact avec des clients et/ou des utilisateurs. Vu l'évolution constante du marché du travail, il s'adapte et se forme afin d'être efficace tout au long de sa carrière.

Il développe une communication efficace au travers de la documentation de son travail et de l'utilisation de techniques écrites et orales vis-à-vis d'interlocuteurs informaticiens ou non.

Il prend des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif ;

Il est sensible, par la nature de sa formation, aux valeurs sociétales et surtout aux principes du développement durable.

Il installe et maintient des systèmes et des réseaux de communication de tous types ainsi que des applications, qu'elles soient locales ou distantes ;

II. TACHES

1. Communiquer et informer

Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés

Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive

Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface entre les collaborateurs, la hiérarchie et/ou les clients)

Utiliser le vocabulaire adéquat

Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Utiliser une langue étrangère

2. Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets

Elaborer une méthodologie de travail

Planifier des activités et évaluer la charge et la durée de travail liée à une tâche

Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Documenter son travail afin d'en permettre la traçabilité et le cycle de vie

3. S'engager dans une démarche de développement professionnel

¹ Le masculin est utilisé à titre épigène

Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques

S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Développer une pensée critique

Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

4. S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations

Participer à la démarche qualité

Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Respecter les prescrits légaux en vigueur relatifs au contexte dans lequel s'exerce l'activité (exemple code du bien-être au travail, RGPD, le droit à l'image, licences logicielles...)

Orientation : développement d'applications

5. Mobiliser les savoirs et les savoir-faire lors du développement d'applications

Concevoir, implémenter et maintenir des algorithmes répondant aux spécifications et fonctionnalités fournies

Choisir et mettre en œuvre un standard défini ou une technologie spécifique (méthodologie, environnement, langage, framework, librairies, ...)

Utiliser et exploiter des méthodes de modélisation lors de la phase d'analyse pour traduire les besoins des utilisateurs, sous forme d'un cahier de charges

Concevoir, implémenter, administrer et utiliser avec maîtrise un ensemble structuré de données

Développer, déployer et assurer la maintenance des applications

Participer à la sécurisation des réseaux informatiques, des périphériques, des systèmes de communication et des flux d'information numérique

Choisir, mettre en œuvre un processus de validation et d'évaluation et prendre les mesures appropriées

6. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

Prendre en compte les évolutions probables de la demande et envisager les diverses solutions possibles

Choisir les méthodes de conception et les outils de développement

Estimer les coûts directs et indirects du développement de l'application et de son utilisation

Documenter et justifier tous les écarts apparents aux standards

Prendre en compte la problématique de sécurité des applications

Soigner l'ergonomie des applications

III. DEBOUCHES

le détenteur d'un bachelier en informatique, orientation développement d'applications fait partie des « ICT² workers » :

- développeur,
- analyste,
- programmeur,
- gestionnaire de réseau,
- consultant en informatique,
- chef de projet,
- web développeur,
- administrateur base de données,
- Technico-commercial ;
- Help desk manager,
- ...

² [Information and Communication Technologies](#)

Et ce dans les secteurs :

- Petites, moyennes et grandes entreprises ;
- Services publics et privés ;
- Institutions internationales ;
- ...

IV. REFERENCE ROME V3

Code Rome V3 = **Études et développement informatique** - M1805

<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=M1805>

Code Rome V3 = **Production et exploitation de systèmes d'information** - M1810

<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=M1810>